



Rues pour le jeux

Zones de rencontre

Zones résidentielles

les bons exemples de **Berne**, **Bâle** et **Fribourg-en-Brisgau**



Freiburg's streets for children

Photo : Child in the City

Alain ROUILLER



Grand Genève



- vice-président de Rue de l'Avenir Suisse
- chargé de mission au Bureau-Conseil ATE
- vice-président du Forum d'agglomération de société civile du Grand Genève
- ancien député de la République et Canton de Genève

Le document contient des liens hypertextes. Les mots soulignés sont cliquables



Membre du



Belgique, France, Luxembourg, Québec et Suisse

www.rue-avenir.ch

Réseau francophone pour une mobilité urbaine conviviale et sûre

- *Belgique* :
 - IBSR Institut belge de sécurité routière
 - Bruxelles mobilité (Région Bruxelles Capitale)
 - DEMETER, Uni de Liège,
 - CRR Centre de recherches routières
- *France* :
 - CEREMA (Territoire et ville)
 - Rue de l'Avenir France
- *Luxembourg* :
 - Sécurité routière, Luxembourg
- *Québec* :
 - Ministère des transports et de la mobilité durable
 - Fondation Rues Principales
 - Vélo Québec
- *Suisse* :
 - Rue de l'Avenir Suisse



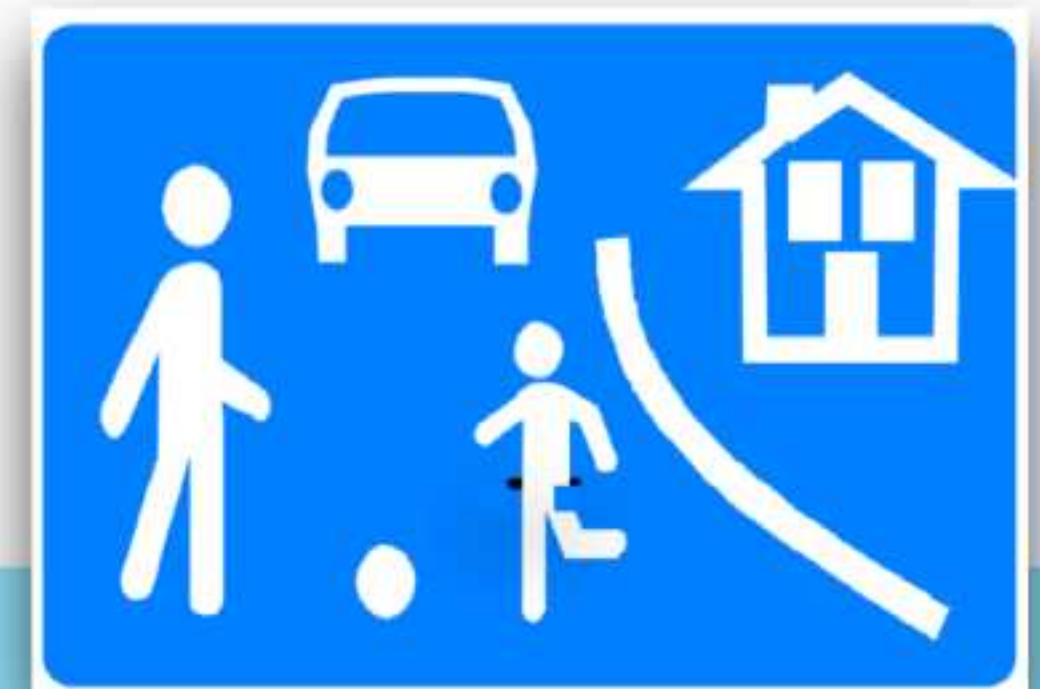
Base légale internationale pour les zones de rencontre et/ou zones résidentielles

Article 27bis Règles spéciales applicables dans les zones résidentielles signalées comme telles

Dans une zone résidentielle signalée comme telle:

- a) **Les piétons peuvent utiliser toute la largeur de la route. Les jeux sont autorisés;**
- b) Les conducteurs doivent circuler à une **vitesse très réduite**, qui est fixée par la législation nationale et qui ne peut en aucun cas être supérieure à **20 km/h** (12 miles);
- c) **Les conducteurs ne doivent pas mettre les piétons en danger ni les gêner. Si nécessaire, ils doivent s'arrêter;**
- d) Les piétons ne doivent pas entraver la circulation des conducteurs sans nécessité;
- e) **Le stationnement est interdit, sauf aux emplacements où une signalisation le permet;**
- f) Aux intersections, les usagers de la route venant d'une »zone résidentielle« doivent céder le passage aux autres usagers, sauf dispositions contraires prévues dans la législation nationale.

Complément adopté à Genève en 1971



Zones de rencontre et/ou résidentielles

	zone résidentielle	zone de rencontre	km/h	
Pays-Bas	1976		6 - 15	
Belgique	1978*	2007	20	*la zone résidentielle est maintenue
Suisse	1979*	2002	20	*la zone résidentielle est supprimée en 2002
Allemagne	1980	2016*	4 - 10	* projet pilote ZR à 20 km/h à Berlin
Autriche	1983*	2013	20 et 30	* 4 - 10 km/h Wohnstrasse, maintenue avec jeu
France		2008	20	
Luxembourg	*	2009	20	*maintien de la zone résidentielle avec droit de jouer pour les moins de 10 ans

Autres pays (zones résidentielles à faible circulation et avec **jeu prévu**, comme le prévoit la Convention de Vienne : Belarus, Italie, Danemark (10 - 15 km/h), Norvège (8 km/h), Islande (15 km/h), Rép tchèque, Finlande, Pologne, Espagne, Hongrie, Grèce, Lettonie, Royaume Uni (12 km/h), Slovaquie, Suède (au pas) etc.

basé en partie sur des informations de Fuss e.V., Allemagne



Membre du



Belgique, France, Luxembourg, Québec et Suisse

www.rue-avenir.ch

Zones de rencontre (20 km/h - priorité aux piétons, sauf Autriche)



Berlin



Luxembourg



Le Luxembourg a maintenu la zone résidentielle avec droit de jouer pour les moins de 10 ans (ballon!)



Autriche



France



Belgique



Suisse



Suisse: passage de la zone résidentielle à la zone de rencontre en 2002.

Abandon du ballon lié au droit de jouer sur la chaussée dans les ZR !

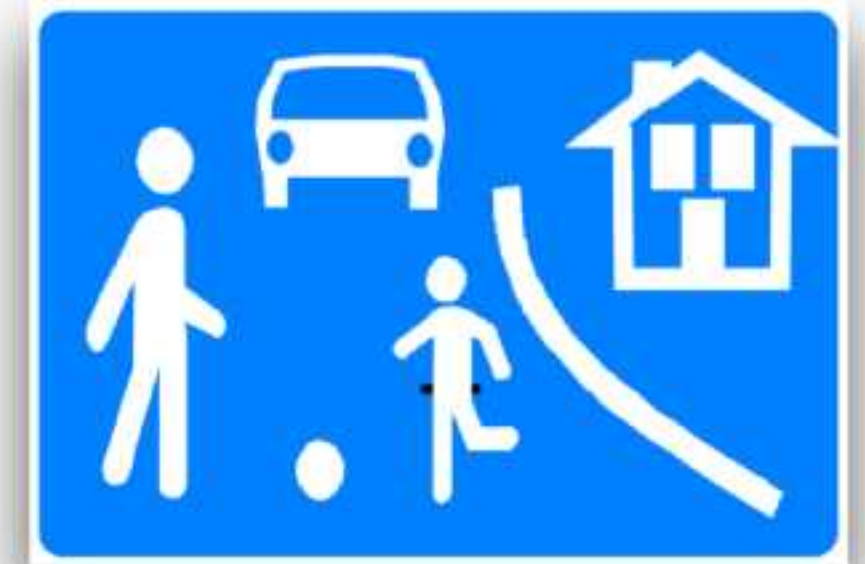
Les **jeux sont autorisés** sur les routes à faible circulation.

Photo : ville de Berthoud

Dans la plupart des pays européens **il est interdit de jouer sur la chaussée.**

Exception: plusieurs pays reprennent les règles de la Convention de Vienne qui prévoit le jeu dans les zones résidentielles. Pas la France.

Cette autorisation de jouer est généralement symbolisée par la **présence d'un ballon sur le panneau.**

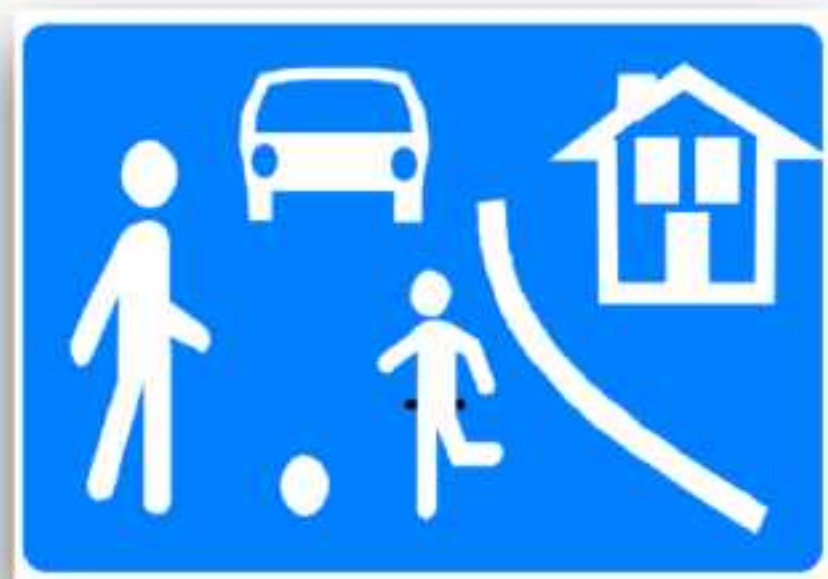


Au contraire, **en Suisse, il est autorisé de jouer sur la chaussée,** sur les rues à faibles circulation

Article 46 alinéa 2bis de l'OCR



Zones résidentielles



Convention de Vienne 1971



Pays-Bas



Royaume Uni



Norvège



Danemark



Italie



Lettonie



Suède



Allemagne



République tchèque



Pologne

Bruxelles : rue scolaire (rue d'école - Schoolstraat)



Bruxelles : rue scolaire (rue d'école - Schoolstraat)



Les enfants ont **le droit de jouer** sur la chaussée dans les **rues à faibles circulation**

Ordonnance sur la circulation routière OCR
Article 46 alinéa 2bis



Il est permis d'utiliser les aires de circulation destinées aux piétons et, sur les **routes secondaires à faible circulation** (p. ex. dans les quartiers d'habitation), toute la surface de la chaussée pour **pratiquer des activités**, notamment des **jeux**, qui se déroulent dans un espace limité, ceci pour autant que les autres usagers de la route ne soient ni gênés, ni mis en danger

Conditions - processus d'une **zone de rencontre à la demande** :

- désigné un-e **répondant-e**
- minimum deux réunions publiques
- le groupe **doit** obtenir la signature de la **majorité des riverains**
- Budget annuel : Fr 20'000.-
- Fr 100'000.- pour 5 zones à la demande par année
- durée démarche : 18 mois

Photo : Mobilité piétonne





Les jeux doivent être mobiles

Le quadrillage vert marque
l'emplacement pour le jeux

Photo : Ville de Berne

A photograph of a street scene in Bern, Switzerland. In the foreground, a young girl with glasses sits on a blue metal bench, holding a book. In the background, two other children are playing on the asphalt: one is riding a blue balance bike, and the other is pushing a green toy truck with blue flower boxes attached. The street is lined with trees and a metal fence. A speed limit sign of 30 is visible in the background.

Les habitants peuvent
ajouter des bacs à fleurs
et doivent les entretenir
(arrosage - taille des
arbustes)

Ils peuvent ajouter du
mobiliier urbain léger et
mobile (banc - table)

Photo : Ville de Berne

Berne : zone de rencontre pour le jeux



Photos Ville de Berne

Conditions :

- 100 véhicules / heure (1000 par jour)
- pas de transit
- pas de transports publics
- zones 30 dans les rues avoisinantes
- quartier avec enfants

Berne : mobilier - marquage d'une zone de rencontre



Begegnungszonen Zones de rencontre

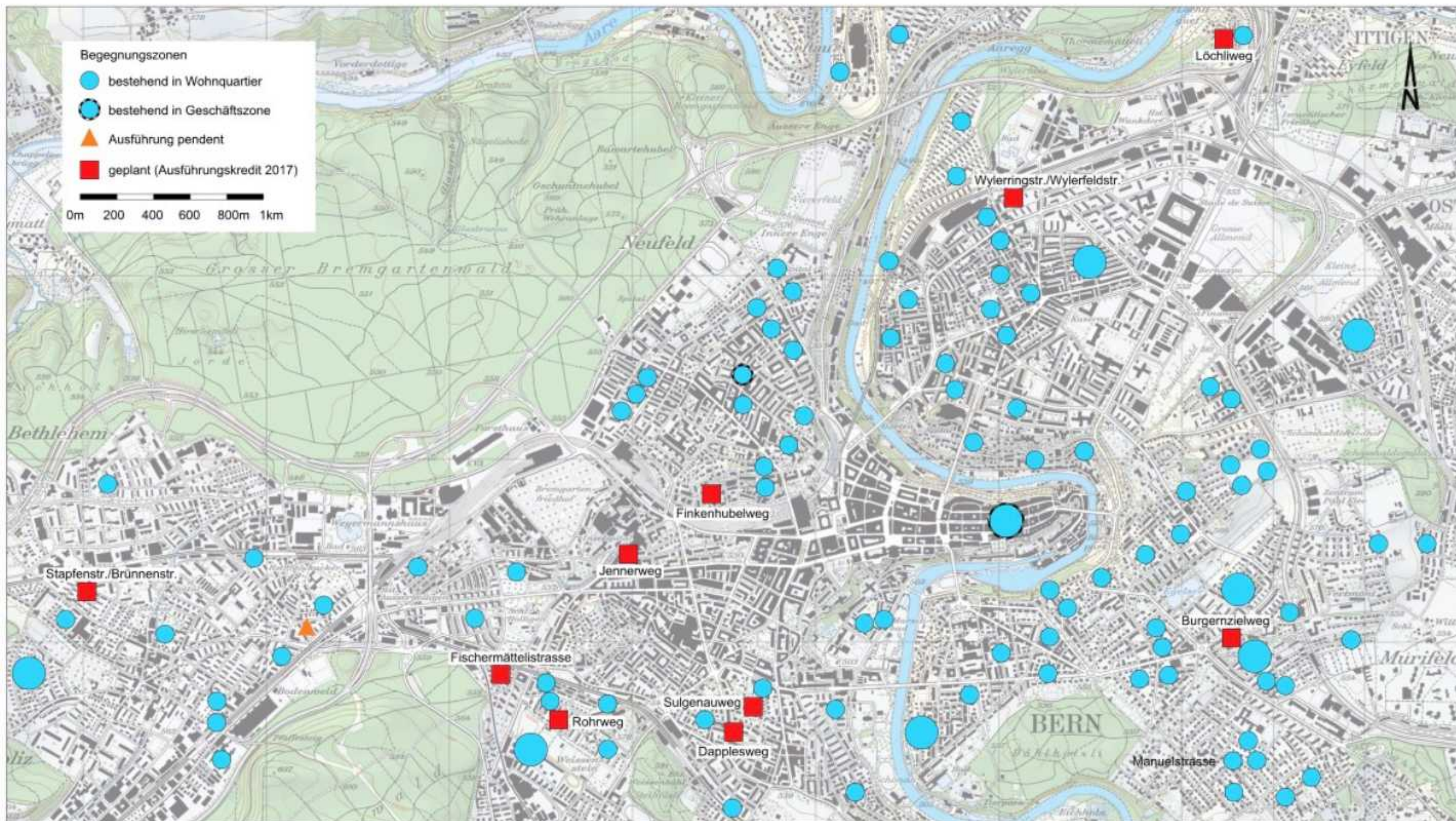
Übersichtsplan 2017

grands points bleus = quartiers en ZR



Stadt Bern
Direktion für Tiefbau
Verkehr und Stadtgrün

Verkehrsplanung



Zone de rencontre du Burgfeld

Première zone de rencontre de Suisse à l'échelle d'un quartier (hors vieilles-villes)

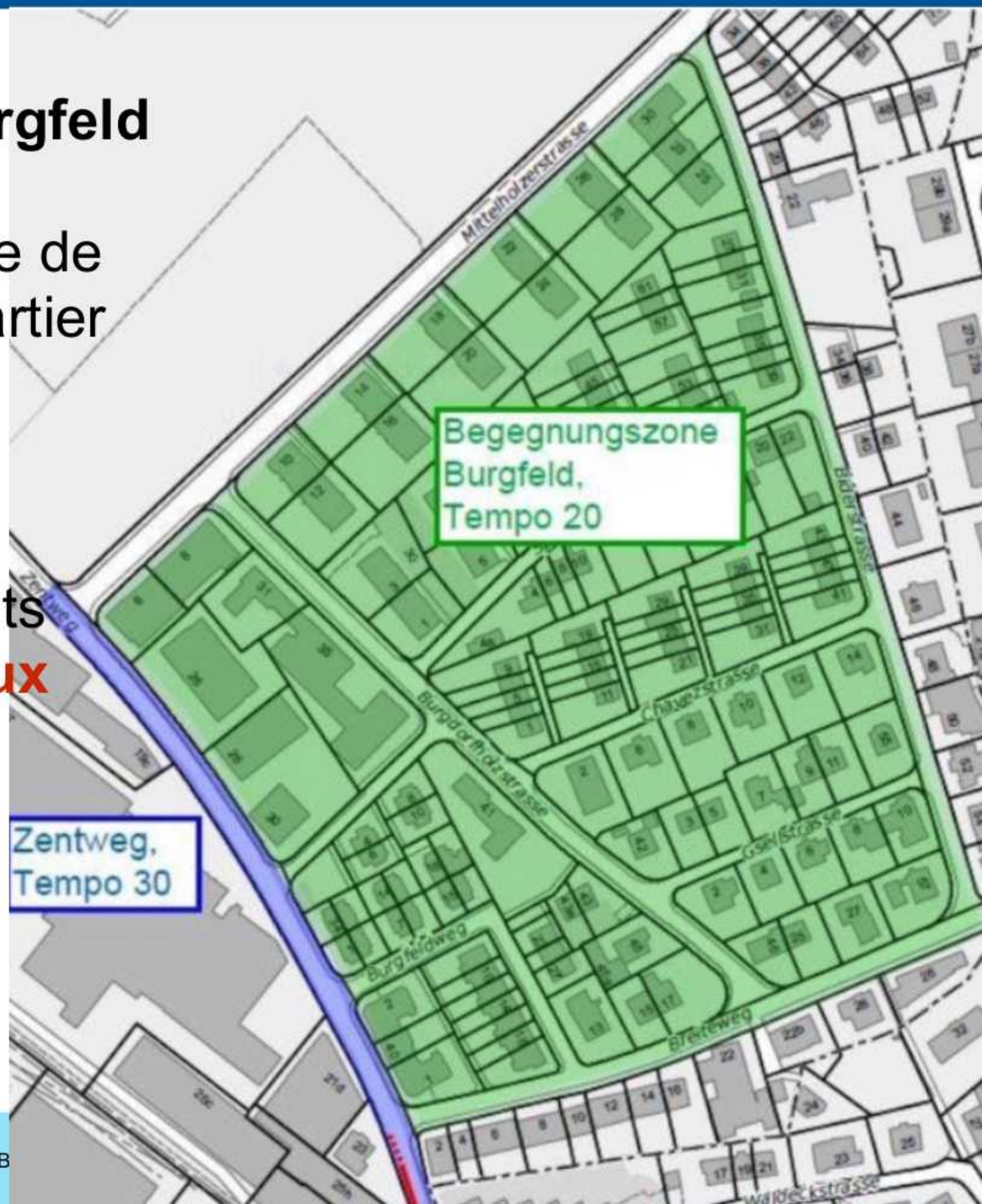
Motivation :

- Sécurité des déplacements
- Manque de **places de jeux**

Coûts :

Fr 95'000.- (€78'000.-)

Suppression de 120 places de stationnement



Berne : zone de rencontre étendue du Burgfeld

Image 3D : Apple Plan



Berne : zone de rencontre étendue du Burgfeld

Inauguration de la zone



Emplacement pour le jeux
et la rencontre

Cadrillage au sol

Photo : Ville de Berne

Berne : zone de rencontre étendue du Burgfeld

Inauguration avec la
responsable politique de la ville
de Berne : Ursula Wyss



Pieds verts = rappel zone de rencontre

Photo : Ville de Berne

Bâle : une idée d'avance

3 types de zones de rencontre :

1. classique => ouverte à tous, comme en France
2. interdite à la circulation motorisée (accès restreint)
=> spécialement pensée pour les cyclistes
3. pour le jeux



Bâle : rues pour le jeu - Spielstrasse



Le dessin indique qu'il s'agit d'une ZR pour le jeu



Aménagement spartiate !



Reprise du modèle bernois des
zones de rencontre à la demande.

Les deux tiers des riverains doivent
donner leur accord

Allemagne





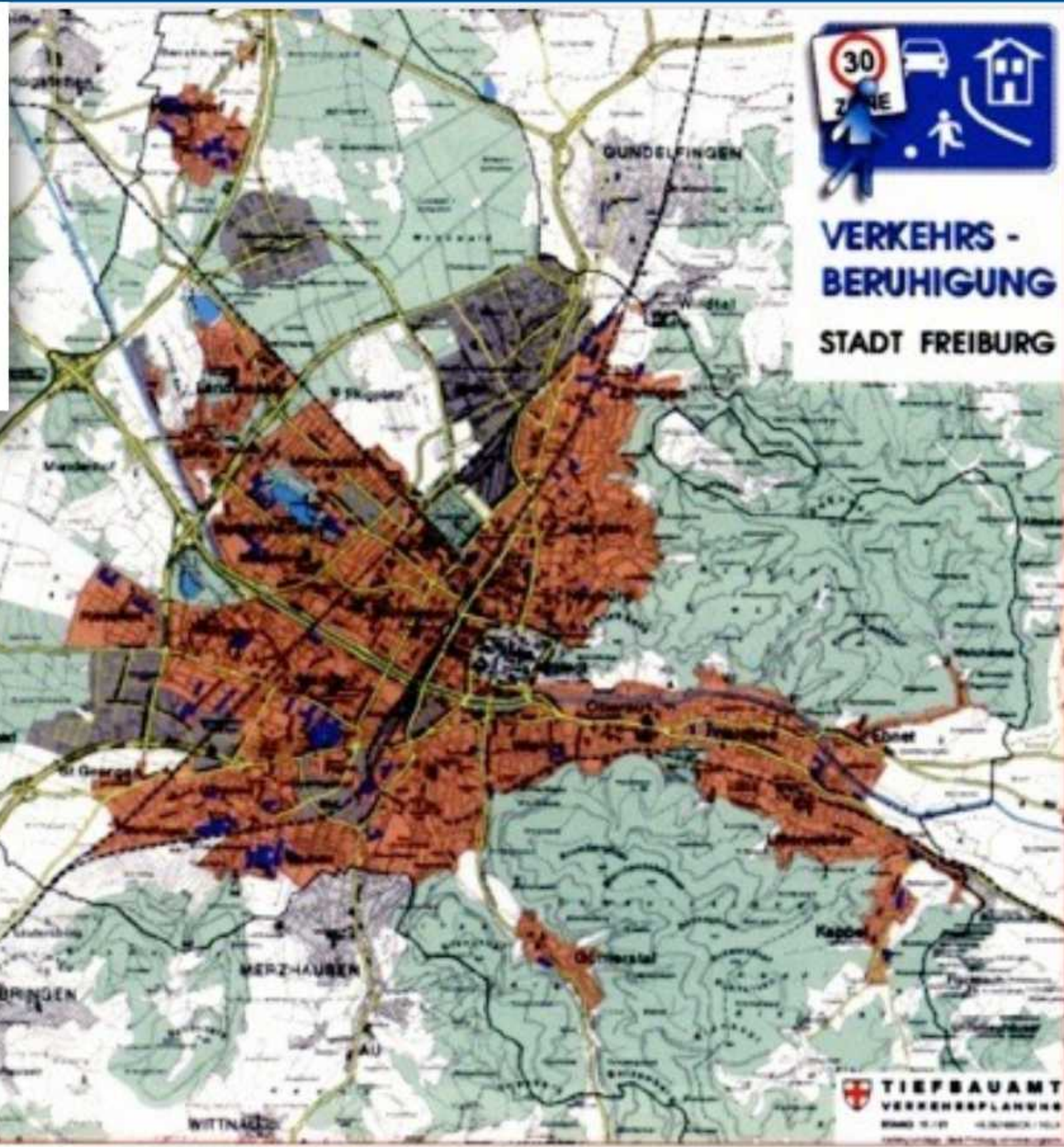
Berlin :

Essai pilote d'une zone de rencontre



Allemagne : zone à circulation modérée





Zone à circulation modérée (Verkehrsberuhigter Bereich) **pour le jeux**



**Modèle
fribourgeois
pour le jeux:**
10% des
zones à
circulation
modérée
(2017)



180 zones à circulation modérée (10 km/h)

Base légale allemande : art 31 de la loi sur la circulation routière

Sport und Spiel auf der Fahrbahn, den Seitenstreifen und auf Radwegen sind **nicht erlaubt**.

Le sport et **les jeux ne sont pas autorisés sur la chaussée**, les bandes latérales et les pistes cyclables

article 31 du 06.03.2013

Im verkehrsberuhigten Bereich (Schild 325.1) sind Kinderspiele überall erlaubt

Dans les *zones à circulation modérée* (panneau 325.1) **les jeux d'enfants sont autorisés partout**

Base légale en Autriche

art 88 de la loi sur la circulation routière

Auf der Fahrbahn sind Spiele jeder Art **verboten**; dies gilt nicht für Wohnstraßen

Sur la chaussée, **tous les jeux sont interdits**; cela ne **vaut pas pour les rues résidentielles** (*Wohnstrassen*)

Wohnstrasse 10 km/h dans un secteur en cul-de-sac (Wenediger Au) à Vienne, qui en compte 42 km



Liens, sites et galeries de photos

Sites :

Convention de Vienne de 1968

Rue de l'Avenir

Réseau RUES

zonederencontre.ch

transports.blog.lemonde (blogue d'Olivier Razemond)

Ville de Berne

Galleries de photos

Zones de rencontre à Bâle

Rue scolaire à Bruxelles

Zones à circulation modérées à Coblence, Trèves, Cologne (y compris zones 30 et environnementales)

Liens

Zones à circulation modérée en Autriche sur le site de RdA CH



Vienne : photo R Simbürger